



Pour découvrir
le monde et ses cultures

La première implantation française en Indochine (XVIIIe-XIXe siècle)

Jean-Pierre Duteil

Professeur à l'université de Paris VIII

D'Alexandre de Rhodes à Mgr Pigneaux de Béhaine, nombreux furent les missionnaires français à parcourir les royaumes d'Indochine : pourchassés ici, reçus comme conseillers ailleurs, ces hommes d'exception ne se contentèrent pas de convertir et d'évangéliser les populations : soutenus par les Missions étrangères de Paris, ils jouèrent un important rôle diplomatique, notamment auprès des Nguyen. Jean-Pierre Duteil, auteur de L'Ombre des nuages. Histoire et civilisation du Vietnam au temps des Lê (1997), nous explique comment leur présence, pendant ces deux siècles de troubles, ouvrit aussi la route à la Compagnie des Indes orientales et à la présence française.

Les royaumes indochinois aux XVIe et XVIIe siècles

Au seuil de l'histoire moderne, rien ne semble prédisposer la France à des contacts privilégiés avec les divers peuples de la péninsule indochinoise. Depuis le traité de Tordesillas du 7 juin 1494, cette partie du monde relève du *padroado* portugais, la dynastie d'Aviz ayant obtenu le double monopole de la colonisation et de l'évangélisation sur tout ce qui se trouve à l'est d'un méridien passant à 370 lieues à l'ouest des Açores.

Ce point de vue strictement romain ne bouleverse guère la vie des royaumes qui se partagent alors l'Indochine. Le plus important, le Dai-Viêt, placé depuis 1427 sous l'autorité d'un empereur de la dynastie des Lê, se divise en deux moitiés hostiles. Au nord, le *Bac ky*, « pays du nord » que les Européens appellent le Tonkin selon l'expression chinoise, est gouverné par un ministre devenu roi et ayant fondé sa propre dynastie, celle des Trinh ; au sud, le *Nam ky*, « pays du sud » ou Cochinchine, appuyé sur Hué et la dynastie des Nguyen. Cette division n'empêche nullement le maintien à Hanoi, près des Trinh, de l'empereur Lê, totalement dépourvu de pouvoir réel mais entouré d'un cérémonial qui en fait, en principe, l'équivalent de l'empereur de Chine. Au sud de la Cochinchine, et correspondant à l'actuelle région du Khanh Hoa, le petit royaume du Champa est le plus oriental des royaumes hindouisés. Le peuple cham a été vaincu par les Vietnamiens, peuple de civilisation chinoise, qui laisse toutefois un fantôme d'indépendance à ce petit État dont le roi est assisté de conseillers vietnamiens jusqu'à sa complète disparition au XVIIIe siècle. Plus important, le royaume du Cambodge s'étend à l'ouest et au sud de la cordillère annamitique, et englobe la région de l'actuelle Saïgon, mais connaît un lent déclin par rapport à la période angkoriennne. Il existe enfin un petit royaume d'Ai Lao, autour de la région de Vientiane, qui constitue le premier noyau de l'actuel Laos et dont les relations européennes ne commencent à faire mention qu'à la fin du XVIIe siècle.

Comme on pouvait s'y attendre, les premiers Européens qui découvrent ces régions viennent sur les vaisseaux portugais qui desservent les différents comptoirs de l'*Estado da India*, et touchent Macao, au sud de la Chine. Fernao Perez en 1516, Duarte Coelho en 1524, l'aventurier Antonio Faria et Mendes Pinto qui décrit son extraordinaire périple dans la *Pérégrination* en 1535, avant les missionnaires jésuites d'origine italienne du début du XVIIe siècle : les Pères Busomi et Borri, débarqués à Tourane sur la côte de Cochinchine en 1615 et 1618, puis le Père Giuliano Baldinotti, qui pénètre au Tonkin et écrit une relation en 1629. Tous se heurtent à la barrière de la langue, qui semble presque insurmontable.

L'action fondatrice d'Alexandre de Rhodes

Le premier Français à avoir parcouru l'actuel Vietnam est un Père jésuite, Alexandre de Rhodes (1591-1660). Il ne s'agit d'ailleurs pas vraiment d'un sujet du roi de France, puisque le P. de Rhodes est avignonnais, donc sujet du pape. Arrivé à Macao en 1623 sur un navire portugais, comme peuvent le faire tous les religieux de la Compagnie de Jésus, il se met à l'apprentissage du chinois et du japonais, mais ne peut poursuivre vers le Japon, qui se ferme alors de manière hermétique aux étrangers. Au vu de ses capacités linguistiques, on lui propose la nouvelle mission du Tonkin, fondée depuis peu par Baldinotti. Il débarque sur la côte de la Cochinchine, à Tourane, actuelle Da Nang, en 1624. Là, il est de suite frappé par les intonations de la langue vietnamienne, et la gamme des « tons », plus riche que la gamme chinoise ; c'est sur les quais du port, en discutant avec les marins et les enfants dont il compare le discours au « gazouillis des oiseaux » qu'il apprend à parler. En quelques mois, il maîtrise suffisamment le vietnamien pour prêcher dans cette langue.

De 1627 à 1630, le Père de Rhodes séjourne dans le royaume du Tonkin, alors gouverné par le *chua* Trinh Trang (1623-1657) ; il est accompagné par son confrère Pedro Marques, bon connaisseur des langues asiatiques. Toutefois, la prédication se trouve vite compromise par le conflit qui éclate entre les deux jésuites et les mandarins confucianistes qui entourent le roi ; en 1630, Trinh Trang chasse les missionnaires. Ne pouvant rentrer en Cochinchine, d'autant plus défavorable aux religieux chrétiens qu'elle les imagine devenus des espions du Tonkin, les deux compagnons retournent à Macao, où Alexandre de Rhodes s'occupe du collège des jésuites.

En 1640, le missionnaire avignonnais repart pour le Vietnam, cette fois la Cochinchine. Le gouvernement des Nguyễn reste mal disposé vis-à-vis de la prédication catholique, et le *chua* Thuong Vuong suscite des difficultés dont les chrétiens sont victimes. Entre 1640 et juillet 1645, Alexandre de Rhodes doit faire plusieurs fois la traversée entre Macao et Tourane, fuyant la Cochinchine lorsqu'il en est chassé. Les catéchistes qu'il a formés restent alors seuls à assurer l'évangélisation, devenant ainsi « les pieds et les mains » de la jeune chrétienté. Pris par les autorités avec l'un d'eux, André, le Père de Rhodes doit assister à la décapitation de son émule. Il est lui-même définitivement banni en juillet 1645, et emporte la tête d'André à titre de relique jusqu'à Macao, puis Rome.

Si l'apostolat d'Alexandre de Rhodes au Vietnam s'arrête là, son œuvre en faveur des missions qu'il vient de créer se poursuit. Après de nombreux retards, il parvient au Vatican en 1649 et s'emploie à plaider la cause des chrétientés du Tonkin et de Cochinchine. En 1652, il essaie de nouer des contacts à Paris afin d'accélérer les décisions ; il finit par obtenir du Père général Goswin Nickel (1652-1664) l'envoi de vingt-cinq jésuites au Dai-Viêt ; parmi eux se trouve le Français Joseph Tissanier. Alexandre de Rhodes est aussi le premier informateur du public francophone sur le Vietnam. Il publie plusieurs relations de voyage dans les années qui suivent 1650 : *l'Histoire du royaume du Tonkin* (1651), les *Relations des progrès de la foi au royaume de la Cochinchine* (1652), et surtout ses *Voyages et Missions* (1653). L'ensemble est publié à peu près simultanément en italien, français et latin. Les autres relations importantes de cette époque seront celles de Filippo Marini, traduite en français en 1666, et de Joseph Tissanier, en 1663. Par ailleurs, Alexandre de Rhodes reste connu pour avoir mis au point la première romanisation de la langue vietnamienne, le *quôc-ngũ*. Cette romanisation, légèrement modifiée par Pigneaux de Béhaine à la fin du XVIIIe siècle, est utilisée en vietnamien moderne, la seule langue d'Extrême-Orient à avoir abandonné les idéogrammes au profit des caractères latins. Pour réaliser cet important travail d'adaptation, Rhodes s'était appuyé sur les tentatives de romanisation du chinois de Matteo Ricci et Diogo de Pantoja.

Mais le but essentiel du P. de Rhodes, lorsqu'il revient en Europe, est de mettre en place une hiérarchie catholique et un encadrement de prêtres séculiers en Asie ; à la différence de beaucoup de religieux, jésuites, dominicains ou franciscains, il estime que le temps des seuls ordres

missionnaires est dépassé : les chrétientés d'Asie doivent être confiées à des séculiers, si possible originaires des pays en voie de christianisation. À Rome, il est vigoureusement appuyé par le secrétaire de la Propagande, Francesco Ingoli. La congrégation *De Propaganda Fide* est une sorte de ministère des missions, créé par Grégoire XV en 1622, qui essaie entre autres de faire contrepoids à l'archaïque *padroado*, désormais gênant mais toujours revendiqué par le Portugal qui n'a plus vraiment les moyens de défendre ses comptoirs et ses navires, attaqués par les Hollandais et les Anglais de plus en plus présents dans les eaux asiatiques. En août 1650, Alexandre de Rhodes est invité à présenter la situation des chrétientés vietnamiennes devant les cardinaux de la Propagande ; il parle de trois cent mille fidèles exposés à toutes les avanies, et à qui seraient nécessaires, dans l'immédiat, trois cents prêtres européens. À plus long terme, ses préférences vont à la formation de prêtres vietnamiens, moins faciles à identifier par les autorités et connaissant mieux les habitudes locales ; ce qui suppose la mise en place de séminaires, comme le recommandent d'ailleurs les décisions du concile de Trente. Pour mettre en place ce clergé, le P. de Rhodes propose d'envoyer sur place des évêques pourvus d'un titre *in partibus infidelium*, à l'insu des Portugais : par exemple des Italiens ou des Français. L'attitude des cardinaux reste très prudente : le danger est évidemment la brouille avec le Portugal, et même avec l'Espagne, car les deux Empires ibériques sont régis par Tordesillas. Devant ces réticences, Alexandre de Rhodes décide de gagner Paris pour faire avancer le projet.

Les vicaires apostoliques et la mise en place des Missions étrangères de Paris

À Paris, Rhodes rencontre un jeune ecclésiastique passionné par l'avenir des missions, François Pallu (1626-1684), au sein d'une société pieuse, celle des « Bons Amis ». Les idées qu'il défend sont commentées et développées par Pallu et Lambert de la Motte, qui se dépensent sans compter pour obtenir des appuis politiques et financiers : ceux de l'Assemblée du Clergé, de la Compagnie du Saint-Sacrement, de la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu qui offre une rente annuelle de six cents écus pour les futurs évêques de Cochinchine et du Tonkin. Enfin les deux ecclésiastiques éveillent l'intérêt de Colbert et des armateurs rouennais ; le projet vient s'inscrire dans le cadre du développement maritime et colonial souhaité par Colbert, alors qu'il réfléchit à une Compagnie des Indes française, et dont le projet se concrétise comme on le sait en 1664.

Au cours de l'année 1664, les divers projets concernant les missions deviennent autant de réalités. Louis XIV et Colbert favorisent la création à Paris des Missions étrangères, société de droit pontifical formée de séculiers, et établie rue du Bac. Puis les vicaires apostoliques en Extrême-Orient sont eux-mêmes nommés : François Pallu, né à Tours en 1626 et ordonné prêtre en 1650, devient évêque *in partibus* d'Héliopolis, avec dans son ressort la Chine centrale, le Tonkin et le Laos. Pierre Lambert de la Motte, né à Lisieux en 1624 et ancien avocat à la Cour des aides de Rouen, devenu prêtre en 1655, devient évêque de Béryte avec la Chine du Sud et la Cochinchine. Enfin Ignace Cotolendi, curé d'Aix-en-Provence, est fait évêque de Metellopolis avec la responsabilité de la Chine du Nord et de la Tartarie. Ce dernier meurt en route, en Inde, tandis que Pallu et Lambert de la Motte, partis par deux routes différentes, finissent par atteindre le Siam, actuelle Thaïlande, en 1664. Ayuthia, au nord de Bangkok, est alors la capitale de ce royaume bouddhiste et tolérant où Mgr Lambert reste longtemps avant de pénétrer au Dai-Viêt, fermé de manière presque hermétique. François Pallu décide de rentrer en Europe, mais son confrère réussit à faire passer des missionnaires en Cochinchine : Louis Chevreuil, puis Antoine Hainques et François Deydier, qui tous dépendent des Missions étrangères de Paris, les MEP.

Les prêtres des MEP entreprennent l'évangélisation de la Cochinchine, puis du Tonkin, poursuivant ainsi l'œuvre entreprise par le P. Alexandre de Rhodes. Quelques jésuites avaient tenté de poursuivre ces « travaux évangéliques », et avaient tenté de se rapprocher de la cour de Hué et de la dynastie des Nguyễn, avec moins de succès qu'en Chine. Et par ailleurs, ils sont bannis du Tonkin par les Trinh en 1664 : là, les catéchistes étaient donc restés seuls à s'occuper des missions, s'inspirant évidemment beaucoup des méthodes d'apostolat de la Compagnie de Jésus, d'où une large tolérance à l'égard de certaines coutumes, en particulier les cérémonies en

l'honneur des défunts qui incluait prosternations rituelles ou libations d'alcool et de nourriture. Ils acceptaient également le maintien d'une perche dressée près de la maison familiale au jour de l'An et indiquant la route aux esprits aveugles des ancêtres ; cette perche portait toutefois une croix. Des frictions à propos des seuils de tolérance à respecter ont eu lieu entre catéchistes formés par les jésuites et prêtres des MEP ; les cas litigieux sont soumis à Mgr Lambert en 1670 lorsque, accompagné de Bénigne Vachet, il atteint Faifo sur la côte de Cochinchine avant d'être reçu à Hué par le *chua* Hiên Vuong. La situation est alors plus favorable aux missionnaires en Cochinchine qu'au Tonkin, où les autorités percevaient les Européens comme des espions au service des Nguyên.

D'une manière générale, la mission du Tonkin est très difficile au cours du XVIII^e siècle. Le confucianisme était plus présent chez les fonctionnaires du « Royaume du Nord », tandis que le Sud était plus ouvert au bouddhisme et, d'une manière générale, aux courants commerciaux. À partir de l'édit antichrétien de 1700, les persécutions se succèdent au Tonkin : 1703, puis 1717, 1722, 1740, 1759... Les victimes et les apostasies sont nombreuses, nombre de catéchistes et plusieurs missionnaires sont exécutés. Loin d'être amnistiés, les apostats étaient souvent condamnés à la « prison des éléphants », c'est-à-dire au travail forcé dans les écuries des éléphants du *chua*, qui utilisait ces animaux comme armes de choc, leur faisant jouer un peu le rôle de chars d'assaut. Le Tonkin se trouve alors en état de guerre presque permanente contre son rival du sud, ce qui entraîne en même temps un état de très forte tension sociale, de plus en plus sensible après 1750. Le Dai-Viêt, déchiré entre les deux dynasties de *chua* Trinh et Nguyên, connaît à la fin du XVIII^e siècle un embrasement général à laquelle assistent, impuissants, les derniers représentants de la dynastie impériale des Lê. C'est à la faveur de cette conflagration que les Français développent leur présence.

Les visées de la Compagnie des Indes

Depuis l'époque de Colbert, la France cherche un point d'appui dans l'océan Indien, ou entre l'Inde et la Chine. La première installation à Madagascar se termine mal en 1674, puis les tentatives faites au Siam au temps du roi Phra Narai (1657-1688) et de son ministre européen Constantin Phaulkon tournent également au fiasco après 1688. Les Mascareignes, île Bourbon et île de France à partir de 1715, sont trop éloignées de Pondichéry acquise en 1674 et de l'accès au commerce chinois.

Les agents de la Compagnie des Indes orientales, créée en 1664, portent leur attention sur l'île de Poulo-Condor, aujourd'hui Con Son, au large de la pointe de Ca Mau. L'île est particulièrement bien placée sur la route de la Chine, et un établissement fixe est conseillé par François Pallu. Un représentant de la Compagnie, Véret, propose de s'y installer après une série de reconnaissances effectuées en 1686. Mais rien de plus concret n'est réalisé alors, et ce sont les Anglais qui s'installent à Poulo-Condor en 1702. Ils y élèvent un fortin, d'ailleurs détruit peu après ; le Père jésuite Antoine Gaubil, qui se rend en Chine en 1722, décrit les avantages et les inconvénients de cette île en méditant sur les malheurs des Anglais. L'idée de s'y installer semble alors abandonnée.

Sous Louis XV, les projets français se portent sur la baie de Tourane, aujourd'hui Da Nang, sur la côte du Quang Nam, avec les deux ports de Tourane et Faifo – Hoi An et Da Nang – protégés par l'île de Cham. Le littoral annamite a été reconnu par Friel, un neveu de Dupleix, qui estime que Tourane et Faifo seraient les meilleurs établissements en Indochine. Dumont visite la Cochinchine en 1748 et propose l'île de Cham, face à Faifo ; les directeurs de la Compagnie des Indes chargent alors Pierre Poivre, qui revient d'Extrême-Orient et a rédigé un rapport sur l'Indochine, de retourner sur place pour étudier les possibilités d'un comptoir. Poivre débarque à Tourane en 1749, et visite à Hué le *chua* Vô Vuong. Le souverain lui réserve un bon accueil, mais ses fonctionnaires suscitent mille difficultés : son interprète est enlevé, plusieurs de ses domestiques sont jetés en prison, il doit payer pour les faire libérer. Poivre écrit au siège de la Compagnie qu'« une Compagnie qui voudra s'établir en Cochinchine [...] doit s'y annoncer avec les moyens

de s'y faire craindre et respecter ». Dès cette époque commence à prendre corps l'idée d'une expédition armée vers l'Indochine ; Choiseul semble avoir été partisan de ce projet, tout en poursuivant des ambitions sur les Philippines. Mais tout cela est interrompu par sa disgrâce, en 1770, et il faut attendre la constitution du gouvernement de Louis XVI pour que ces projets reprennent corps avec Vergennes et Sartine. L'entreprise est confiée à un armateur, de Rothe, mais elle est interrompue par la Guerre d'Amérique. Cependant la situation évolue très vite, au Vietnam, depuis les années 1770.

La crise éclate à partir de Hué : en 1765, à la mort de Vô Vuong, le trône échoit à un enfant entouré d'un conseil de régence. Il est vite détrôné, et le *chua* du Tonkin, Trinh Sâm, en profite pour attaquer le Royaume du Sud. Mais au même moment éclate un formidable soulèvement, l'un des plus importants qui aient jamais embrasé l'Asie du Sud-Est : la « révolte des Tây Son », révolte née en Cochinchine dans la province de Binh Dinh et déclenchée par trois frères Nguyễn – sans lien de parenté avec la dynastie –, Nhac, Huê et Luu, à partir de la petite bourgade éponyme de Tây Son, sur le plateau d'An Khê. Dès le départ, les révoltés semblent avoir souhaité la réunification du Vietnam ; ils prennent le contrôle de grandes villes, surtout Quy Nhôn en 1773, tandis que les Trinh s'emparent de Hué. La situation semble perdue pour la dynastie des Nguyễn.

Mgr Pigneaux de Béhaine et Nguyễn Anh

C'est alors qu'entre en scène le prince Nguyễn Anh, frère du *chua* légitime détrôné et exécuté, et pratiquement dernier représentant de sa famille. Mais l'histoire du prince Nguyễn Anh, qui devait reconquérir le trône de ses aïeux et fonder la dynastie impériale des Nguyễn sous le nom de Gia Long, est étroitement associée à celle d'un ecclésiastique français, Pierre-Joseph Pigneaux de Béhaine. Né en Thiérache en 1741, aîné d'une famille qui compte dix-neuf enfants, Pierre-Joseph entre au séminaire des MEP et est ordonné prêtre en 1765. Il s'embarque alors pour les missions d'Asie, où il devient en 1767 professeur au séminaire de Hon Dat, près de l'actuelle Saigon, alors un simple poste de douane entre Cochinchine et Cambodge, du nom de Gia Dinh. En 1770, les difficultés que connaît le « Royaume du Sud » l'amènent à transférer ce séminaire à Pondichéry. L'année suivante le voit promu évêque *in partibus* d'Adran, avant de devenir vicaire apostolique de Cochinchine en 1774. À cette date, il était connu de la cour de Hué car il avait servi de précepteur au jeune Nguyễn Anh, et avait travaillé au perfectionnement du *quôc ngu*, la romanisation du vietnamien élaborée par Alexandre de Rhodes. En 1775, il retrouve Nguyễn Anh qui avait commencé à rassembler ses partisans et tenait la Basse Cochinchine, c'est-à-dire le delta du Mékong. C'est grâce à lui que le prélat français peut établir un nouveau séminaire à Ha Tien, à la frontière actuelle du Cambodge et du Vietnam. Nguyễn Anh poursuit les opérations militaires contre ses ennemis et réussit à s'emparer de Gia Dinh (Saigon) qu'il fortifie en 1777. Deux ans plus tard, il impose un protectorat militaire au Cambodge ; établi à Bien Hoa, il reprend son titre de *chua* tandis que Mgr Pigneaux joue à ses côtés le rôle d'un conseiller militaire européen.

Toutefois, les choses se dégradent après 1781, du moins pour l'héritier des Nguyễn. Les Tây Son reprennent l'offensive et utilisent une centaine de jonques pour faire le siège de Saigon en 1782 : il se termine par le massacre des Chinois du quartier de Cholon, accusés d'avoir fait le jeu du *chua* Nguyễn. Ce dernier doit se replier sur l'île de Phu Quoc, dans le Golfe du Siam ; il erre ensuite d'une île à l'autre jusqu'à la minuscule Pulo Way, qu'il atteint avec une seule jonque et sept cents hommes. C'est là, démuné de tout, qu'il retrouve Mgr Pigneaux venu à son secours. Ce dernier sait les Nguyễn moins défavorables au christianisme romain que les Trinh ou les Tây Son. Il dissuade Nguyễn Anh de contracter une alliance avec les Portugais, comme il en avait l'intention, et lui propose l'alliance de la France. En même temps, il élabore les grandes lignes d'un projet d'expédition vers la Cochinchine.

Le « petit traité de Versailles »

Nguyễn Anh semble avoir été rapidement convaincu ; de toute façon, il n'avait guère le choix. Pigneaux fait voile vers la France, emmenant le jeune prince Canh, le fils aîné de Nguyễn Anh

alors âgé de quatre ans, ainsi que le sceau du *chua* comme preuves de l'authenticité de sa mission. En France, après nombre de démarches, le prélat réussit à se faire entendre et son action aboutit à la signature, en 1787, d'un traité entre Louis XVI et le roi de Cochinchine, parfois appelé « petit traité de Versailles ». Il est paraphé à Versailles par les comtes de Vergennes et de Montmorin pour le roi de France, par le jeune prince Canh assisté de l'évêque d'Adran pour le roi de Cochinchine.

Ce « petit traité de Versailles » comporte neuf points. L'alliance entre les deux rois est offensive et défensive : une escadre de vingt navires de guerre français, embarquant cinq régiments européens, doit être placée sous les ordres de Nguyễn Anh. Louis XVI s'engage à fournir dans les quatre mois l'équivalent d'un million de dollars, en espèces et fournitures militaires. De son côté, le souverain Nguyễn accepte que des consuls de France s'installent sur le littoral cochinchinois, là où ils le jugent convenable ; ces consuls sont autorisés à faire construire des bateaux en utilisant le bois de haute futaie des forêts locales. Enfin, la Cochinchine cède à perpétuité les sites qui commandent la baie de Tourane et le port de Faifo. L'alliance, enfin, est renforcée par un système d'entraide militaire au niveau de toute l'Asie. Si le roi de France mène la guerre « en Inde », il peut lever quatorze mille hommes en Cochinchine et les équiper à l'europpéenne ; et si les Français sont attaqués en Cochinchine, le *chua* doit leur fournir soixante mille hommes, clause qui vise évidemment l'Angleterre.

Déjà évêque *in partibus* d'Adran, Mgr Pigneaux est alors sacré évêque de Cochinchine et nommé ambassadeur extraordinaire près de Nguyễn Anh. Le seul problème réel reste le poids financier de cet ambitieux traité, beaucoup trop lourd pour le budget déséquilibré de la France en 1787. Ces difficultés françaises expliquent sans doute les déboires qui attendent le prélat et le prince Canh après leur départ de Lorient pour Pondichéry sur la *Dryade*, en décembre 1787. En effet, Mgr Pigneaux, qui a trouvé cinq mille hommes disponibles à l'île de France, se trouve ensuite bloqué à Pondichéry par la mauvaise volonté du gouverneur Conway, qui finit par refuser purement et simplement de fournir le moindre navire. Il semble que Versailles n'ait rien fait pour désavouer ou blâmer ce gouverneur de Pondichéry, un Irlandais au service de la France qui prétendait avoir été outragé par le prélat. En tout cas, celui-ci ne se décourage pas : il engage le patrimoine de sa famille pour fréter deux navires chargés d'armes que lui fournissent les négociants des Mascareignes et de Pondichéry. Le 5 juin 1789, Mgr Pigneaux et le prince Canh reprennent la mer, accompagnés d'une poignée de volontaires, jeunes officiers de l'armée et de la marine embarqués sans contrat. Mais les événements que connaît alors la France, en ce printemps de 1789, enlèvent tout espoir d'assistance et condamnent cette expédition déjà bien discutée à sombrer dans l'oubli...

De la réunification du Vietnam à l'empire d'Annam

Pendant ce temps, Nguyễn Anh n'a pas attendu l'arrivée des secours pour agir. Toutes ses forces sont regroupées à l'extrême sud de la péninsule indochinoise, et il a combattu pied à pied contre les troupes du plus fin stratège des Tay Son, Nguyễn Huê. Il a dû demander l'asile au Siam, tandis que l'aîné des Tay Sôn devenait roi de Cochinchine et que Hué, progressant vers le nord, provoquait le suicide du dernier des Trinh. Les choses semblent se gâter pour les Tay Sôn en raison de l'opposition de la Chine, qui envoie des troupes contre eux ; mais Huê réussit à récupérer la situation, ce dont est victime la dynastie impériale des Lê, désormais éliminée de la scène politique.

Voyant ses ennemis occupés au Tonkin, Nguyễn Anh lance une offensive qui entraîne la reprise de Saigon (1789) alors qu'apparaissent les navires français portant Mgr Pigneaux, le prince Canh, un régiment des Mascareignes et la dizaine d'officiers volontaires : le lieutenant-colonel Barisy, l'officier du génie Ollivier et les officiers de marine Chaigneau, de Forçant, Vannier, Dajot, Guillon, Guilloux et Girard, galvanisés par le prélat. Au cours des années 1790, 1791 et 1792, c'est-à-dire pendant la Révolution française, ils organisent l'armée de Nguyễn Anh, fortifient les

citadelles de Nha Trang et Saigon puis commencent à construire une flotte « à l'européenne » avec les moyens dont ils disposent. En 1792, la flotte des Tâi Sơn subit une terrible défaite près de Quy Nhơn, et cette même année voit mourir Nguyễn Huệ, qui s'était donné le titre de roi de Haute Cochinchine et du Tonkin sous le « nom de règne » de Quang Trung.

L'offensive de Nguyễn Anh lui permet de reconquérir une à une les villes du sud, dans le contexte de déclin des Tâi Sơn ; Ollivier fortifie « à la française » les places reprises, en utilisant des techniques éprouvées à Pondichéry. Quy Nhơn, bastion des Tâi Sơn, est assiégée en 1799 : c'est alors que meurt Mgr Pigneaux, dont la tente de campagne, placée près de celle de Nguyễn Anh, était signalée par une grande bannière rouge, couleur de sa dignité épiscopale. Ses restes sont transférés à Saigon où est organisée une importante cérémonie funéraire le 16 décembre 1799, en présence du *chua* et de toute la cour. Un mausolée, le « tombeau d'Adran », est édifié près de Saigon. Deux années restent nécessaires pour prendre Hué, où régnait toujours le dernier des Tâi Sơn, et pour contrôler l'ensemble du Vietnam ; en 1802, Nguyễn Anh entre à Hanoi en grande pompe. Cette victoire signifie aussi la fin de trente années de guerres civiles, qui avaient dévasté l'ensemble du Dai-Việt. Dans l'ancienne capitale des Trinh et des Lê, l'héritier des Nguyễn se proclame *bua*, « empereur », et choisit pour « nom de règne » celui de Gia Long, « Souveraine Extension ».

Le règne de Gia Long s'étend de 1802 à 1820, et se situe au départ d'une nouvelle dynastie impériale, celle des Nguyễn, dont les descendants ont régné jusqu'à Bao Dai, empereur de 1925 à 1955. Le Vietnam réunifié est désormais, pour les Français, l'« empire d'Annam » ; c'est la Chine qui, lors de l'investiture de 1804, emploie l'appellation de « Viêt Nam » qu'elle conserve ensuite dans les documents officiels, et qui finit par s'imposer.

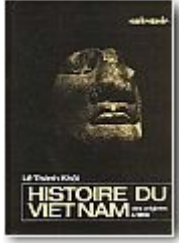
Par rapport à la France, Gia Long avait désavoué la Convention qui a exécuté Louis XVI, et l'avait fait savoir par lettre. À l'exception du député Monneron, la France révolutionnaire ne s'est guère inquiétée de l'Indochine. Sous Napoléon, Charpentier de Cossigny en 1801, puis Renouard de Sainte-Croix en 1807, rédigent deux mémoires sur l'Extrême-Orient, sans plus de résultats. Il faut attendre la Restauration pour voir se renouer quelques-uns des liens tissés sous Louis XVI, et, en 1818, à l'extrême fin du règne de Gia Long, le comte de Kergariou rend visite au souverain annamite. Il est reçu avec tous les honneurs, mais repart sans que le vieux souverain ait parlé de remettre Tourane à la France. Toutefois, après sa mort en 1820, deux anciens « volontaires » de Mgr Pigneaux, Chaigneau et Vannier, le premier agissant au titre de consul du roi Louis XVIII, s'installent à Tourane pour essayer de rétablir les échanges commerciaux avec la France sous Minh Mang, le successeur de Gia Long. Mais les persécutions antichrétiennes qui ont lieu sous cet empereur, ainsi que sous Tu Duc (1848-1883) suscitent l'indignation de l'opinion catholique en France, permettant à Napoléon III l'envoi d'une escadre commandée par Rigault de Genouilly ; au retour de la campagne de Chine, elle débarque à Tourane en 1858, et occupe Saigon l'année suivante. En 1862, Tu Duc est amené à autoriser le culte catholique, et cède à la France la Cochinchine orientale et Poulo-Condor.

Jean-Pierre Duteil

Décembre 2002

Copyright Clio 2016 - Tous droits réservés

Bibliographie



Histoire du Vietnam des origines à 1858
Lê Thành Khôi
Sudestasia, Paris, 2000



L'Ombre des nuages. Histoire et civilisation du Vietnam au temps des Lê.
Jean-Pierre Duteil
Arguments, Paris, 1997